

**Entête de l'établissement demandeur**

**ANNEXE 1 : Demande d'habilitation**

Monsieur le Ministre de chargé des Finances  
Avenue Mohamed V  
Rabat

**Objet : Demande d'habilitation à tenir des comptes titres**

**Activité : dépositaire**

Monsieur le Ministre,  
En application de l'article 24 de la loi n° 35-96 du 9 janvier 1997, nous avons l'honneur de solliciter l'habilitation de notre établissement pour tenir des comptes de titres en qualité de dépositaire.

A cette fin, nous nous engageons à ouvrir un compte de titres à toute personne qui en fera la demande, dès lors qu'elle accepte nos conditions générales faites à la clientèle et se conforme ainsi aux usages en cours.

Nous nous engageons également à respecter le règlement général de MAROCLEAR, dont nous avons pris connaissance, et notamment les conditions d'exercice de la fonction de teneur de comptes figurant au titre III. Nous souhaitons avoir le statut d'affilié<sup>1</sup>.....

Nous nous engageons enfin à respecter toutes les règles édictées par MAROCLEAR, notamment celles traitant de la comptabilité-titres.

Le périmètre de notre demande couvre<sup>2</sup>.....

Nous adressons à MAROCLEAR, par le même courrier, copie de la présente ainsi qu'un dossier détaillant les moyens organisationnels, humains et techniques dont dispose notre Etablissement .

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

---

<sup>1</sup> Mentions à compléter par :

- de plein exercice

- sous-mandat, le mandataire désigné et approuvé par MAROCLEAR est (identité mandataire)

<sup>2</sup> - préciser s'il s'agit de toutes les catégories de valeurs admises aux opérations du Dépositaire central ou d'une catégorie restreinte de valeurs.